



ARGENT BOURSE

Rémunération: l'écart grandit encore plus entre les PDG et nous

La rémunération des patrons les mieux payés au Québec a bondi de plus de 15 % l'an dernier



SYLVAIN LAROCQUE

Samedi, 20 mai 2023 00:00

MISE À JOUR Samedi, 20 mai 2023 00:00

Encore une fois, l'an dernier, la rémunération des grands patrons québécois a progressé plus rapidement que celle de l'ensemble des travailleurs, ce qui a contribué à accroître les écarts de richesse.

- À lire aussi: **Le pouvoir d'achat des PDG d'ici en hausse**
- À lire aussi: **La rémunération du PDG de Bombardier grimpe de 1 million \$**
- À lire aussi: **Payante, la lutte à l'inflation: la rémunération du PDG de Dollarama explose de 36%**

Les 30 PDG les mieux payés au Québec ont vu leur rémunération totale bondir de plus de 15 % en moyenne en 2022, indique une compilation effectuée par Le Journal.

C'est davantage que la hausse de 7,7 % constatée par la firme Equilar pour la rémunération des PDG de 154 des plus grandes entreprises américaines.

C'est deux fois plus que l'inflation, qui a explosé l'an dernier pour atteindre 6,7 % au Québec.

Et c'est trois fois plus que l'augmentation de la rémunération hebdomadaire moyenne versée aux travailleurs québécois, qui s'est établie à 4,5 % en 2022.

Les PDG «ont maintenu et même augmenté leur pouvoir d'achat malgré l'inflation», constate François Dauphin de l'Institut sur la gouvernance.

«On a atteint de nouveaux sommets, ajoute-t-il. Disons que l'inflation s'est aussi emballée pour les PDG.»

Moyenne de 9 M\$

La rémunération moyenne des 30 PDG les mieux payés s'est élevée à environ 9 millions \$, l'an dernier. C'est 153 fois la rémunération moyenne des travailleurs québécois, laquelle s'est établie à près de 59 000 \$.

«La tendance est à la hausse cette année: il y a des inégalités plus élevées qui se créent», résume M. Dauphin.

Le record en la matière appartient probablement au PDG de Dollarama, Neil Rossy. La rémunération de plus de 10,6 millions \$ qui lui a été accordée en 2022 représente pas moins de 279 fois la rémunération moyenne d'environ 38 100 \$ versée aux quelque 14 750 salariés du détaillant (en équivalents temps plein).

La rémunération des PDG est généralement composée d'un salaire de base (qui varie de 545 000 \$ à plus de 1 million \$), d'une prime en argent, d'attributions en actions et en options d'achat d'actions, de versements dans un régime de retraite ainsi que d'allocations de dépenses (notamment pour une voiture de fonction).

Les attributions en actions et en options expliquent en bonne partie les émoluments hors normes consentis aux PDG de Lightspeed Commerce, Jean Paul Chauvet, et de Nuvei, Philip Fayer. Elles peuvent s'apprécier ou se déprécier avec le temps. En 2021, la rémunération de M. Fayer avait dépassé les 140 millions \$, mais il est peu probable que le dirigeant reçoive la totalité de cette somme vu le recul de Nuvei en Bourse.

Objectifs trop faciles à atteindre?

Les primes en argent sont versées en fonction de l'atteinte d'objectifs établis au début de l'année – il s'agit principalement de cibles financières.

«Les objectifs ont tendance à être toujours atteints. Il y a peu d'entreprises qui ne paient pas de bonis lorsque les objectifs ne sont pas atteints», relève François Dauphin.

«Est-ce que les appréhensions de ralentissement économique et de récession ont fait en sorte qu'on a fixé des objectifs plus facilement atteignables? C'est peut-être une explication», poursuit-il.

Notons toutefois que Gildan, Alimentation Couche-Tard, Nuvei et Transcontinental, entre autres, ont réduit les primes versées à leurs PDG l'an dernier.



8 Commentaires



Vous devez être connecté pour commenter. [Se connecter](#)